

Cergy, le 23 mai 2018

Communiqué de presse

MARIE-CHRISTINE CAVECCHI NOMMÉE À LA COMMISSION NATIONALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CNAC)

Le Président de l'Assemblée des Départements de France a nommé Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise, membre titulaire à la Commission Nationale d'Aménagement Commercial, à Paris.

La CNAC est l'instance de recours des décisions et avis des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC). Cette commission examine les recours formés contre les décisions et avis des commissions départementales d'aménagements commercial. Elle examine également les projets d'implantation et d'extension d'équipements commerciaux à l'aune de la liberté du commerce, d'un aménagement du territoire de qualité, de la préservation de l'environnement et de la protection des consommateurs.

« Attachée aux territoires,aux aménagements développant leur attractivité et à la protection du cadre de vie des habitants, c'est avec plaisir et conviction que je prends cette responsabilité » a précisé Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise

Contacts presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](https://www.facebook.com/valdoise) et sur [Twitter](https://twitter.com/valdoise).